



# Le Réveil social



N° 1 - 26 Février 1982  
1<sup>ère</sup> Année Nouvelle série  
200 Lires  
Expédition abonnement  
postal groupe 1 bis (70%)

Le Syndicat Autonome Valdôtain Travailleurs est l'organisation des travailleurs valdôtains. Les objectifs du S.A.V.T. sont: - la défense et la promotion des intérêts culturels, moraux, économiques et professionnels des travailleurs du Val d'Aoste et l'amélioration des conditions de vie et de travail; - la rénovation et la transformation radicale des structures politiques et économiques actuelles en vue de la réalisation du fédéralisme intégral. Afin d'atteindre ses objectifs, le S.A.V.T. par la recherche, l'action et la lutte s'emploie à réaliser: - la protection sociale des travailleurs, leur préparation culturelle et professionnelle, la protection de la santé, la mise au point d'un système de services sociaux adéquat et efficace; - la défense du pouvoir d'achat des salariés, l'emploi à plein temps des travailleurs et des jeunes du Val d'Aoste dans tous les secteurs économiques; - la parité entre les droits des hommes et des femmes; la prise en charge, de la part des travailleurs, de la gestion des entreprises où ils travaillent et de la vie publique au Val d'Aoste; - l'instauration de rapports avec les organisations syndicales italiennes et européennes et tout particulièrement avec les organisations syndicales qui sont l'expression des communautés ethniques minoritaires, en vue d'échanges d'expériences et de lutte commune.

Organe mensuel du  
SAVT Syndicat Autonome  
Valdôtain des Travailleurs



Vers un nouveau Réveil

## Un Congrès pour réaffirmer nos raisons d'être.

Un passo importante verso il 30° Anniversario del Sindacato Autonomo Valdostano «Travailleurs»

Ogni 4 anni è ormai un appuntamento fisso, il S.A.V.T., si ritrova per il suo Congresso: una occasione importante, tempo di bilanci e di progetti, di verifiche e di analisi. Ogni 4 anni... e già si comincia a dire che bisogna restringere il tempo tra un Congresso e l'altro perché in quattro anni cambiano, quasi radicalmente, le situazioni operative, cambia la terminologia, cambiano gli slogan. Restano però i principi e con il suo Congresso 1981 il S.A.V.T. ha confermato le proprie ragioni di esistere: «A Benvenuto qui nous a dit qu'il n'y avait pas de place en VdA pour une 4<sup>e</sup> organisation syndicale et qu'il nous foudrait, donc, opérer un choix entre C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L., nous retournons que les travailleurs du S.A.V.T. n'ont pas encore décidé de se dessouder». Così la relazione del segretario del S.A.V.T. François Stévenin ha risposto a quanti negano un reale riconoscimento dell'esistenza del S.A.V.T.: «Siamo arrivati all'8° congresso con 4mila iscritti, con la piena coscienza della nostra identità con una ipotesi operativa proiettata nel futuro, quella di una unità che non sia necessariamente e solamente l'unità federale ma consenta di pensare ad uno stretto collegamento tra le Organizzazioni Sindacali delle Comunità Etniche, in Italia e in Europa. «Nous ne voulons pas pour autant que ces énonciations de principes restent telles quelles; nous sommes convaincus qu'elles doivent engendrer une coordination des organisations syndicales des communautés ethniques, si l'on veut que ces spécificités soient mieux repré-

sentées et mieux défendues. Nous avons l'intention de mêler aussi à notre action les autres organisations syndicales du Val d'Aoste, à condition que leur volonté politique et leur disponibilité soient réelles.

Cela présuppose de leur part une prise de conscience des motivations sociales et des différences culturelles, ethniques et linguistiques du peuple valdôtain. Tout cela pourrait permettre à la Fédération Unitaire du Val d'Aoste d'adopter une nouvelle attitude à l'égard de la Fédération C.I.S.L.-C.G.I.L.-U.I.L. et contribuerait sensiblement à résoudre les problèmes posés par le S.A.V.T.». Le «Réveil social» servira aussi à questo: non è, non sarà solo strumento d'informazione e divulgazione delle scelte della S.A.V.T., ma anche elemento di crescita per i lavoratori valdostani sui cardini di un sindacalismo federalista e nazionalitario: «autonomie ouvrière, fédéralisme intégral, autogestion», le ipotesi, cioè di Proudhon prima e di Chanoux poi, ipotesi che ci pare opportuno ricordare: «au moment où le syndicalisme de la nation valdôtaine reprend sa conscience - come ha giustamente sottolineato Stévenin - c'est bien de reconnaître dans le père du fédéralisme le père aussi du syndicalisme».

Come è arrivato il S.A.V.T. al suo 8° Congresso? Ci è arrivato attraverso un approfondito dibattito svoltosi nei diversi settori, nelle diverse categorie: un dibattito che ha sottolineato la gravità della crisi economica a fronte della quale, invece delle motivazioni internazionali, dei piani padronali e della unità governati-

va poteva venire sottolineata come motivo di crisi l'impotenza ideale ed ideologica del sindacato del S.A.V.T.

Per questo l'8° congresso del S.A.V.T. è stato il congresso dei lavoratori di un sindacato «nazionalitario», cosciente cioè del fatto che l'unica vera soluzione della crisi è il ribaltamento dello sfruttamento operato in tante etnie d'Europa e del mondo, restituendo ai popoli, anziché alle multinazionali, l'autogestione economica.

Il S.A.V.T. ha avuto il coraggio di dire tutto questo ai lavoratori, a quelli in cassa integrazione, a quelli licenziati, a quelli disoccupati, a quelli in pensione. Ed ha avuto anche il coraggio di dire loro che una economia si cambia solo cambiando i presupposti culturali su cui questa si regge: accanto alla lotta all'inflazione, alla richiesta di programmazione, al dibattito sull'orario del lavoro il S.A.V.T. ha chiesto e chiede una scuola diversa, una scuola valdostana che non si attardi più sulle affermazioni generiche di bilinguismo: «nous revendiquons - si legge sulla relazione del congresso - l'école à double filière d'enseignement ou le français aurait sa juste place, non plus comme langue enseignée mais comme langue d'enseignement».

Qualcuno ha commentato criticamente le tesi del S.A.V.T.: d'altra parte quando il S.A.V.T. nacque 30 anni or sono, nacque proprio per sostenere questi principi e queste battaglie: un altro passo su questa strada verrà compiuto con la «festa» che celebrerà il 1° maggio '82 i 30 anni del S.A.V.T.

c.m.

Saint-Pierre 12-13 décembre 1981

## La motion finale du 8<sup>ème</sup> Congrès du S.A.V.T.



Saint-Pierre: la table de Présidence du 8<sup>e</sup> Congrès

Les délégués di VIII<sup>e</sup> Congrès Confédéral du S.A.V.T., qui s'est déroulé à St. Pierre les 12 et 13 décembre 1981, ont amplement discuté et approuvé le rapport que M. François Stévenin - Secrétaire sortant - a présenté au nom du Secrétariat, rapport concernant la situation culturelle, économique et syndicale, les perspectives du Syndicat, le processus unitaire.

Les délégués, conscient d'appartenir à une réalité particulière, porteuse de traditions, de culture et de lutte, expression des valeurs authentiques et irremplaçables de la communauté valdôtaine, convaincus - entre autres - que unité ne signifie pas uniformité, mais union dans la diversité, ont réaffirmé la validité des motivations sociales et des différenciations culturelles, ethniques et linguistiques qui étaient à l'origine du S.A.V.T., qui en justifient l'existence et qui en déterminent aujourd'hui l'action. De plus les délégués ont souligné l'exigence que ces valeurs continuent à constituer, dans le contexte unitaire, la ligne d'action du S.A.V.T..

Les délégués dénoncent le fait que le pacte fédératif n'ait été réalisé que dans certaines catégories et que le S.A.V.T. n'ait pas encore les mêmes droits des autres organisations syndicales qui opèrent au Val d'Aoste.

Ils réaffirment par conséquent leur plein droit d'exercer une action syndicale, y compris l'action d'assistance, à tous les niveaux et ils soulignent la nécessité de trouver des

solutions unitaires, qui plaçant le SAVT à égalité avec les autres organisations syndicales.

Per le Organizzazioni sindacali che operano in Valle d'Aosta diventa indispensabile individuare un minimo comune denominatore su cui ritrovare iniziativa unitaria per affrontare

*in modo incisivo la soluzione dei diversi problemi. Risulta pertanto necessario rilanciare il ruolo della Federazione e della Segreteria Unitaria, dando piena attuazione all'ipotesi di accordo unitario di St. Nicolas ed elaborare con uno sforzo di comprensione e di interpre-*

segue in 2<sup>a</sup> pag.

## Ordre du jour sur la Pologne

Le VIII<sup>e</sup> Congrès Confédéral du S.A.V.T. réuni à Saint Pierre

**ayant appris**

par le mass-média la nouvelle de la proclamation de l'état de siège en Pologne;

**ayant appris**

aussi que l'on a, en conséquence, procédé à l'arrestation de responsables du syndicat Solidarnosc et à la limitation du libre exercice des droits d'expression et d'association;

**condanne**

fermement cette action du gouvernement Polonais;

**exprime**

au nom des travailleurs Valdôtains, sa pleine solidarité au peuple, aux travailleurs polonais et à leurs syndicats Solidarnosc;

**affirme**

que la liberté d'expression et de libre association sont des droits auxquels on ne peut renoncer;

**solicite**

la Fédération unitaire du Val d'Aoste a prendre sur ce sujet une position immédiate et précise;

**affirme**

aussi son entière disponibilité à appuyer toutes autres initiatives de condamnation de l'action entreprise par le gouvernement Polonais de pression pour le rétablissement des libertés démocratiques et de soutien au peuple polonais;

**donne mandat**

au Secrétariat du S.A.V.T. de mettre en application ces propositions.

SAINT PIERRE, le 13 DECEMBRE 1981

Page 2  
La motion finale  
Page 3  
1952-1982  
Un peu d'histoire  
Page 3  
L'ASGB Syndicat  
Tyrolien  
Page 4  
Vers le 30<sup>e</sup>  
Anniversaire

- Autonomie effective
- Défense de l'emploi
- Bilinguisme réel
- Participation active
- Amélioration des conditions de vie et de travail

segue dalla 1<sup>a</sup> pag.

tazione della realtà circostante, in tutte le sue componenti socio-economiche e culturali, una proposta di sviluppo economico per la Valle d'Aosta.

Ayant constaté l'analogie des problèmes que, malgré les diversités statutaires et législatives, les syndicats des communautés ethniques et linguistiques doivent affronter, ayant pris acte des difficultés avec lesquelles les mêmes doivent compter en raison de la non reconnaissance au niveau italien, le Congrès affirme la nécessité d'une coordination des actions respectives, décide de continuer les rapports avec l'A.S.G.B., rapports fondés sur une étroite collaboration, afin d'entreprendre et de mener les actions nécessaires pour rendre effectif l'exercice de leurs fonctions.

I delegati, in presenza di un continuo deterioramento della situazione economica, sociale e politica e di fronte al susseguirsi di tensioni e conflitti a livello internazionale, ritengono necessario superare l'attuale divisione del mondo in blocchi, divisione creata dalla politica di imperialismo delle due superpotenze, che limita la possibilità di autodeterminazione di tutti i popoli.

Incentrando il proprio dibattito sul tema della crisi economica, i cui riflessi in Valle d'Aosta sono il risultato di uno squilibrio, che si caratterizza con una divisione del lavoro a livello europeo, tra Nord e Sud, i delegati rilevano come la crisi - in Europa - abbia anche una connotazione ideologica, risponda cioè alle teorie dello sviluppo capitalistico che portano alla affermazione dell'economia multinazionale. Al capitalismo per lungo tempo è servita la diversificazione regionale delle attività per ottenere una crescita dinamica; nel momento in cui gli squilibri che ne sono nati hanno creato potenziali focolai di alternativa economica, il capitalismo ha mutato strada. L'intervento di una variante - LE ETNIE - nello scontro di classe ha riproposto il problema della integrazione europea. L'integrazione è infatti la soluzione della crisi, ma anche soffocamento delle possibili alternative, dopo che queste sono state sopite da uno sviluppo differenziato e dalla contrapposizione economica operata attraverso la ripartizione del territorio di alcune nazionalità fra stati diversi.

La risposta dell'VIII<sup>o</sup> Congresso del S.A.V.T. è quindi «sì» alla integrazione europea purché essa avvenga dando alle etnie la loro corretta collocazione autodecisionale in un'Europa economicamente, politicamente e culturalmente fuori dai blocchi, non allineata.

Il Congresso, visti i pesanti processi di ristrutturazione in atto, sottolinea le scelte negative del governo italiano, il quale di fronte ad

## La motion finale du 8<sup>ème</sup> Congrès du S.A.V.T.

una situazione di stagnazione economica, di elevata inflazione, di rilevanti perdite occupazionali, ha attuato ed attua interventi di carattere congiunturale, aventi l'effetto di scaricare esclusivamente sui lavoratori i costi della crisi (taglio della spesa pubblica nei settori della sanità, dell'istruzione, degli enti locali, ecc.).

I delegati ritengono che il terrorismo perpetuato in questi ultimi anni abbia rappresentato il fenomeno più aberrante che si sia manifestato nel sistema democratico. Condannano perentoriamente tale metodo di lotta e rifiutano qualsiasi accostamento fra terrorismo, lotte democratiche dei lavoratori e istanze di liberazione dei popoli.

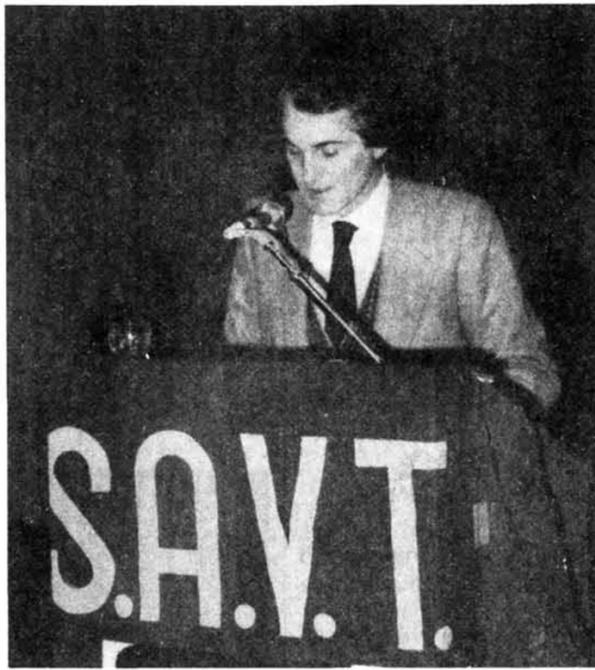
I delegati stessi esprimono la loro preoccupazione ed il loro dissenso per la corsa agli armamenti in atto nel mondo e si riconoscono nel vasto movimento per la pace ed il disarmo, convinti che l'obiettivo da perseguire sia l'opzione zero.

Il Congresso, rilevato l'attacco ed il proposito di rivincita del padronato, ritiene vada respinta tale impostazione per salvaguardare il potere d'acquisto dei lavoratori ed impedire l'aumento della C.I.G. e della disoccupazione; riconferma la validità della scala mobile, quale strumento di difesa del salario reale dei lavoratori; rifiuta la logica padronale e governativa che tende a porre ancora una volta quale causa di tutti i problemi la questione del costo del lavoro.

Il Congresso del S.A.V.T. ritiene che il vero terreno per battere l'inflazione sia quello dell'impegno costante del Sindacato per imporre un cambiamento radicale della politica economica e per l'eliminazione degli sprechi e delle rendite parassitarie.

Elemento fondamentale ed irrinunciabile dell'azione sindacale rimane l'istituto della contrattazione, sia a livello generale sia a livello territoriale od aziendale, quale forma di autotutela diretta dei lavoratori. Si riconferma di conseguenza la validità della logica e della impostazione contrattuale e si respingono le posizioni tendenti a limitare il potere di contrattazione del Sindacato e la libertà dei lavoratori.

Nell'affermare che la democrazia nel sindacato concorre allo sviluppo della democrazia nella società, il Congresso riafferma la validità del delegato eletto su scheda bianca e delle assemblee come momento di consultazione, di coinvolgimento e di decisione dei lavoratori. Si esprime pertanto un giudizio negativo circa il metodo di conduzione verticistica sino ad ora perseguito nella trattativa



François Stévenin confermato segretario generale del SAVT

con la Confindustria ed il governo ed in tal senso si ritiene necessario affinché si rispettino le condizioni di democrazia diretta, la consultazione di tutti i lavoratori sui temi attualmente in discussione.

Lo stato di crisi italiano ed internazionale si ripercuote pesantemente anche in Valle d'Aosta. Il settore industriale è colpito da una profonda crisi occupazionale e produttiva, con un massiccio ricorso alla C.I.G. I processi di ristrutturazione in atto in tale settore tendono a ridimensionare i livelli occupazionali di circa 2.000 posti di lavoro.

In tal senso i delegati del S.A.V.T. respingono il piano Acciai Speciali elaborato dalla FINSIDER e richiedono un'immediata rielaborazione dello stesso, in modo che siano garantiti i livelli occupazionali, che si dia corso alla verticalizzazione della produzione e che si costruiscano, in tempi brevi, tutti gli impianti previsti dal piano di ristrutturazione.

Va inoltre respinto il disegno recessivo del padronato privato in Valle d'Aosta, disegno che tende, tramite l'espulsione dei lavoratori dalla fabbrica, a ridimensionare il ruolo e la funzione dei lavoratori all'interno delle realtà occupazionali. Significativo a questo proposito risulta essere il ruolo passivo dell'A.V.I. sul tema della politica e delle relazioni industriali.

Occorre inoltre che la Regione Valle d'Aosta ed in particolare l'Assessorato all'Industria e Commercio, si dotino dello strumento della programmazione per affrontare in termini complessivi e globali la politica industriale, guidare ed indirizzare i processi di riconversione o ristrutturazione, incentivare le nuove iniziative o ricercare nuove attività atte a combattere la

disoccupazione.

La dilatazione del terziario, la regressione dell'industria, la stagnazione dell'agricoltura pur con una lieve tendenza alla ripresa, l'occasionalità del turismo sono infatti altrettanti pericolosi e preoccupanti campanelli d'allarme.

La Valle d'Aosta necessita di un consolidamento delle attuali strutture industriali, di una ricerca di alternative per quelle che non hanno più prospettive economiche, del rilancio dell'artigianato produttivo, della razionalizzazione e pianificazione su scala regionale del turismo e del commercio e, soprattutto, della qualificazione e del riassetto dell'agricoltura.

Les délégués, compte tenu des requêtes et des exigences de la population d'Aoste et de toutes les communautés de la Haute Vallée pour la solution des problèmes concernant la viabilité Aoste - Tunnel du Mont Blanc affirment que la solution envisagée ne devra pas se limiter ou être finalisée à la construction d'une route périphérique de raccordement Sud d'Aoste, mais qu'elle devra affronter le problème de la liaison Aoste-Tunnel du Mont Blanc d'une façon globale, réaffirmer la nécessité du respect du principe de la sauvegarde du territoire et des ressources naturelles.

I delegati affermano altresì la necessità che il movimento sindacale riprenda con maggior convivenza e decisione la battaglia per la riforma del sistema pensionistico, con l'abolizione della giungla pensionistica, il riequilibrio gestionale e finanziario dell'INPS, la sua ristrutturazione, la trimestralizzazione della scala mobile e l'unificazione del punto di contingenza per i pensionati, l'elevamento della base pensionabile.

Pour ce qui concerne la R.A.I. le Congrès demande l'application de l'art. 14 de la loi n. 103 du 14.04.1975, afin de permettre la diffusion des émissions francophones et de pourvoir à l'intégration des effectifs de la R.A.I. d'Aoste de personnel connaissant le français, le patois, notre culture et notre milieu.

Le projet du S.A.V.T. d'un syndicalisme fédéraliste conçoit une société différente de ce qu'elle est et rejoint l'aspiration de tant d'autres travailleurs appartenant à d'autres ethnies, qui fondent aussi leur conception économique sur la conception culturelle. Notre culture veut en effet proposer une économie différente pour ne pas devoir toujours et seulement courir après la crise économique. Notre culture doit donc se renforcer, non seulement comme action syndicale dans le secteur spécifique de l'école, mais aussi comme récupération d'un comportement, d'une attitude, d'une langue, d'une profonde conscience.

Le domaine culturel représente partant un élément fondamental de l'action du S.A.V.T. pour la réalisation de l'affranchissement complet des travailleurs Valdôtains. En effet la présence dans notre pays de problèmes non seulement économiques mais aussi ethniques et linguistiques, nous amène à considérer le problème de la culture comme capital dans la finalité d'avoir les mêmes chances que les autres, de pouvoir transmettre notre civilisation. Mais, même si l'acquisition des procédés culturels est un des plus importants privilèges à démanteler, il ne s'agit pas simplement d'atteindre un certain niveau de culture, mais il faut aussi se demander si «cette culture» n'est pas un moyen de mise à l'écart, d'aliénation, d'oppression d'abord culturelle et ensuite économique.

Tout en considérant qu'une analyse du point de vue scolaire et que des propositions scolaires ne pourront atteindre leurs objectifs ou que les solutions envisagées ont une signification par rapport aux finalités préconisées seulement si elles seront suivies par des initiatives prises aussi par d'autres institutions (Administrations, clergé, etc.) et dans d'autres secteurs économiques et professionnels, l'école demeure le facteur culturel prédominant et, en raison de l'âge et du temps de la scolarisation, acquiert une importance fondamentale. Son rôle est celui de la transmission de la culture, de l'éducation de la jeunesse et d'intégration sociale. Le bilinguisme proposé par le Statut d'autonomie s'est révélé pour ce qu'il est, à savoir le moyen

pour rendre indolore la mort de la langue minoritaire.

Nous devons changer de tendance et à l'école, modifier les programmes, la structure, la langue de l'enseignement.

Il nous faut essayer d'autres solutions. L'expérience de l'Institut Professionnel Régional de Châtillon nous montre la voie à suivre pour obtenir l'école qui nous revient, que le Statut nous a accordée, où le français aurait sa juste place aux côtés de l'italien, non plus comme langue enseignée mais comme langue d'enseignement.

Plus précisément, nous revendiquons une autonomie effective, un bilinguisme réel, une école qui permette la scolarisation et la socialisation des immigrés.

Par conséquent, tout en revendiquant le droit de s'exprimer et d'être éduqué en sa propre langue, considérant que l'ensemble des mass-média et des rapports sociaux en notre pays se passent désormais presque totalement en italien, dans le but de contribuer à la concrète réalisation de la parité des deux langues française et italienne, parité énoncée par l'article 38 du Statut et afin d'offrir les mêmes possibilités aux Valdôtains de langue alémanique, dans le but aussi de rétablir le principe de la territorialité des langues en privilégiant le lien sol-langue par rapport au lien personne-langue les délégués demandent en perspective l'institution à côté de l'école actuelle, de sections allant de la maternelle au secondaire, où le français est la langue de l'enseignement, prévoyant ainsi deux filières d'enseignement établies selon le critère linguistique et communiquant entre elles.

Dans l'immédiat, aux termes de l'art. 2, lettre r) du Statut Spécial, selon les principes énoncés, le Val d'Aoste, exerçant sa compétence primaire, prenne à sa charge et assure l'organisation et la gestion de l'instruction technico-professionnelle.

Saint-Pierre  
le 13 décembre 1981



Le Réveil Social  
mensuel du SAVT  
2, Place Manzetti  
11100 Aoste  
Tel. (0165) 44336  
Directeur responsable:  
Claudio Magnabosco  
«Arti Grafiche E. Duc»  
73, Av. du Bataillon d'Aoste  
Tel. (0165) 41147  
numero unico in  
attesa di registrazione  
c/o Tribunale di Aosta

le Réveil social

La ligne d'action du SAVT dans le contexte unitaire

## 1952-1982... Un peu d'histoire et le problème de l'Unité

Des «sections des travailleurs valdôtains à l'intérieur de la CGIL au 30<sup>e</sup> Anniversaire de notre Syndicat

Au cours de l'après-guerre, les travailleurs s'étaient unis en un seul et même syndicat: la C.G.I.L.. Ce syndicat regroupait les diverses tendances qui étaient acquises aux idées politiques prédominantes. A côté des communistes, socialistes et catholiques, la C.G.I.L. ralliait également les autonomistes. Ceux-ci s'étaient organisés en «sec-

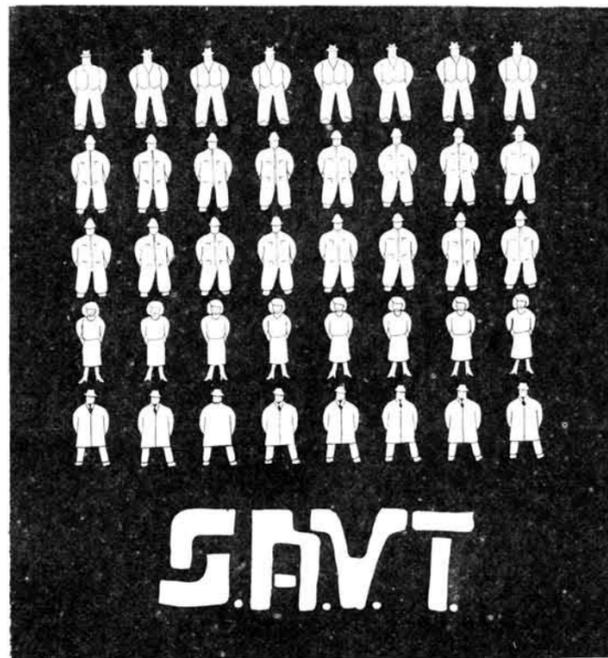
tion» et joua ensuite, pendant longtemps, un rôle fondamental tant pour la fondation du S.A.V.T. que pour son essor, ainsi que de nombreux représentants des premières Commissions Internes.

C'est en 1948 qui se produit l'éclatement de l'unité des travailleurs: après l'attentat contre TOGLIATTI, suivi d'une

grève générale, les travailleurs valdôtains se regroupèrent dans la C.I.S.L.. Les responsables des «sections des travailleurs valdôtains» tentèrent à maintes reprises d'empêcher que cet éclatement, survenu à l'échelle italienne, ne se reproduise au Val d'Aoste. Mais toutes les

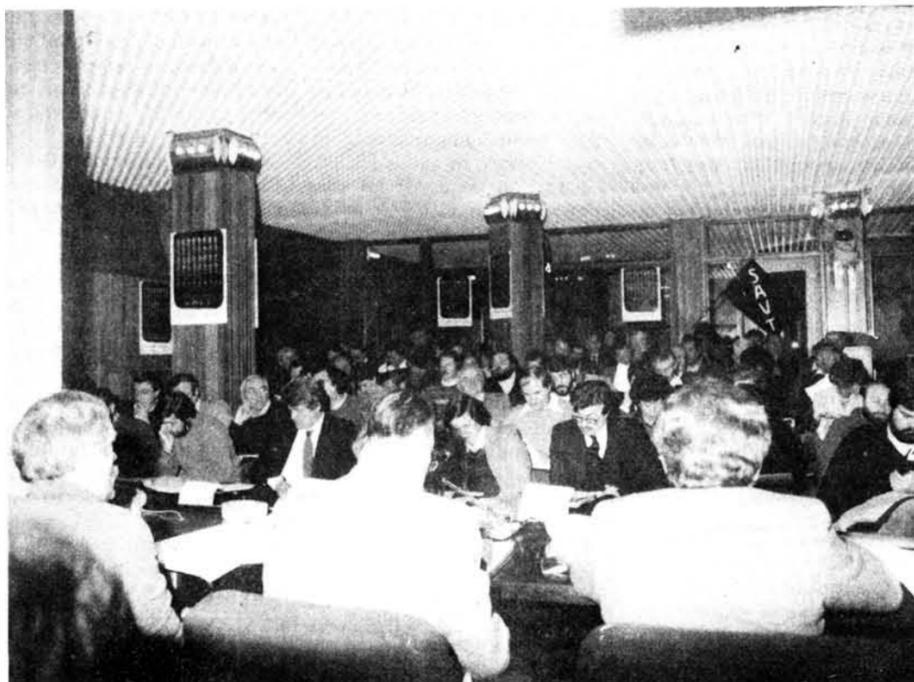
Manifester, l'éclatement du mouvement syndical avait été décidé en haut lieu: les partis politiques ne pouvaient accepter une conception de rapports dialectiques fondés sur le principe de l'autonomie respective. C'est ainsi qu'en 1952, lors d'une grande assemblée au Théâtre Giacosa d'Aoste on décida de créer le SYNDICAT AUTONOME VALDOTAINS DES TRAVAILLEURS.

Pendant longtemps aussi, le S.A.V.T. a lié des rapports avec une autre organisation syndicale: la U.I.L.; rapports qui se détériorèrent en 1966 lorsqu'apparut au Val d'Aoste la U.I.L.. En 1971 nous avons constitué et adhéré au Pacte Fédératif, formant ainsi la Fédération C.G.I.L.-C.I.S.L.-S.A.V.T.-U.I.L. du Val d'Aoste, expérience unique en Italie sur le plan des rapports unitaires. En 1977, le 7<sup>e</sup> Congrès du S.A.V.T. a approuvé la décision de la catégorie des mécaniciens métallurgistes de faire partie de la F.L.M., tout en réaffirmant la validité des motivations sociales et des différenciations culturelles ethniques et linguistiques qui étaient à l'origine du S.A.V.T. et, de plus, l'exigence que ces valeurs continuent à constituer la ligne d'action du syndicat, dans le contexte unitaire.



tions de travailleurs valdôtains» au sein des respectives entreprises, telles la Cogne, l'Issa, la Montefibre. La «section» de la Cogne était particulièrement forte: elle comptait au nombre de ses inscrits le secrétaire adjoint de la FIOM (nous rappelons que ce poste était occupé par Albert VUILLERMOZ, qui

grève générale, les travailleurs d'inspiration catholique se regroupèrent dans la C.I.S.L.. Les responsables des «sections des travailleurs valdôtains» tentèrent à maintes reprises d'empêcher que cet éclatement, survenu à l'échelle italienne, ne se reproduise au Val d'Aoste. Mais toutes les



L'expérience du Tyrol du Sud

## L'ASGB et l'autonomie

Dans l'esprit de la motion finale de notre 7<sup>e</sup> Congrès (St Pierre 1977), nous avons cherché une confrontation avec les organisations syndicales des autres communautés ethniques et linguistiques. Notre 8<sup>e</sup> Congrès s'est ouvert avec le télégramme de salu envoyé de la part du Comité Syndical du CIEMEN qui groupe des syndicalistes basques, catalans, bretons et irlandais: et sans faire tort aux slovènes dont l'action se limite au secteur de l'école, aux frioulans et aux sardes qui n'ont pas encore atteint la force suffisante pour s'ériger en syndicat, le SAVT exprime nécessaire de mettre l'accent sur l'expérience du Tyrol du Sud, compte rendu de la réalité de son syndicat, l'ASGB: a une action plus que jamais axée sur la représentation ethnique: dans ce sens l'ASGB a quéri le soutien même juridique de sa position. Et cela a été possible grâce à une mesure législative qui, dans le cadre des dispositions pour la mise en application du Statut d'autonomie provinciale étend pour ce qui concerne la constitution d'organisations syndicales d'entreprises ainsi que pour l'exercice de toute activité syndicale, les droits reconnus aux confédérations les plus représentatives sur le plan italien.

L'ASGB est signataire de toutes les conventions collectives de travail qu'avaient fait l'objet d'une requête spécifique. Et ce grâce à un décret du Président de la République qui constitue l'un des points du fameux paquet, pour l'application duquel les tyroliens du Sud continuent encore à lutter.

Parmi les initiatives visant à une majeure reconnaissance l'ASGB a rencontré en juillet dernier le sous secrétaire d'état au travail M. Pumilia. L'objet de cet entretien c'est que le ministre du Travail reconnaisse l'équivalence entre cette organisation et les autres organisations syndicales et permette l'organisation d'un organisme d'assistance de l'ASGB.



## Les élus du Congrès

### COMPOSIZIONE DELLA SEGRETERIA S.A.V.T.

AGNESOD	Gino	
BORRE	Egidio	
COTTINO	Aldo	
DONZEL	Ezio	
GUERRAZ	Ivo	
STEVENIN	François	
VIERIN	Dino	
STEVENIN	François	Segretario Generale
COTTINO	Aldo	Segretario Gen. Agg.
ROUX	Felix	Segretario Ammin.

### COMITE DIRECTEUR CONFEDERAL 12-13 DECEMBRE 1981

AGNESOD	Gino	Issa-Viola
ALBERT	Carlo	Autoproduttori
BANCOD	Eralda	Montefibre
BIONAZ	Fedele	S.I.B.
BIONAZ	Luciano	Sanità
BIOLEY	Pietro	Pensionato
BLANCHET	Renzino	Morgex-Carbo
BLESSENT	Enzo	Sanità
BONI	Gino	Issa-Viola
BORBEBY	Riccardo	Cogne
BORRE	Egidio	Edile
BORRE	Giulia	Maxel
BORRE	Marco	Regione
BORRETTAZ	Martino	Pensionato
BREDY	Aldo	Elettrici
BRUNET	Gabriella	Regione
COME'	Grato	Funivie Pila
CONCHATRE	Giuliana	IN.TE.VA.
COTTINO	Aldo	Cogne
DALBARD	Marcello	Issa-Viola
DANNA	Dovilio	Agricoli
DESANDRE'	Paola	Regione
DONZEL	Ezio	Cogne
FERRARESE	Paolo	SITAV
GIROD	Ugo	Cogne
GRIGOLETTO	Lino	Comune di Aosta
GUERRAZ	Ivo	Cogne
IMPERIAL	Eusèbe	Scuola
IMPERIAL	Luigino	Cogne
IMPERIAL	Silvano	Cogne
JACQUEMOD	Elio	Morgex-Carbo
LASSALAZ	Francesco	Montefibre
LAURENZIO	Nevio	Issa-Viola
LEXERT	Agostino	Comunale
PEANO	Stanislao	Edile
PINET	Stella	Fortuna-West
POLI	Giancarlo	S.A.V
ROLLAND	Renzo	S.A.D.E.A.
ROSSET	Rosina	Scuola
ROSSI	Carlo	R.A.I.
ROUX	Felix	Cogne
SAVOINI	Nadia	Scuola
STEVENIN	François	Cogne
VIERIN	Dino	Scuola
VUILLERMOZ	Alfredo	Feletti
ZUBLENA	Rinaldo	Alluver

### le Réveil social

Sur le Réveil Social N° 2

- La motion finale du SAVT-Ecole
- Actualité
- Une analyse de la crise
- Vers le 30<sup>e</sup> Anniversaire du SAVT



Vers le 30<sup>e</sup> anniversaire du SAVT; 1<sup>er</sup> mai 1982

## LE ROLE DU SAVT EN VDA, EN ITALIE, EN EUROPE

Unité syndicale et réalité ethnique posent le problème «politique» de la présence du SAVT.



Outre les problèmes culturels, économique et sociaux, nous avons à affronter deux thèmes fondamentaux: l'unité syndicale et notre caractère ethnique.

Les problèmes auxquels se heurte le Val d'Aoste exigent du mouvement syndical qu'il réaffirme son unité d'action face à cette crise sans précédent.

La solution des problèmes européens implique impérieusement un modèle de développement différent, le dépassement d'une logique multinationale qui a joué jusqu'à présent sur les déséquilibres mais qui réclame aujourd'hui une réelle intégration européenne.

Au moment où l'action des travailleurs et leurs organisations syndicales semblent réussir à discerner les contradictions des multinationales, celles-ci se transforment en multirégionales, elles changent de stratégie en abandonnant le syndicat à lui-même, sans possibilité de confrontation. Par le 8<sup>e</sup> Congrès, nous avons voulu mettre l'accent sur le fait que les motivations de la spécificité du S.A.V.T. se retrouvent dans toutes les parties de l'Europe où existe le problème

des réalistes ethniques.

Nous avons essayé dans ce sens de faire une analyse de la crise: la paix dans le monde, le terrorisme, l'incapacité du gouvernement, la question du Sud, l'échelle mobile sont autant des problèmes qui nous touchent de près et sur lesquels le S.A.V.T. se penche tous les

jours, mais certainement pas pour opportunisme. En raison de sa particularité, le Val d'Aoste doit toutefois pouvoir s'appuyer sur un syndicat qui exprime cette par-



particularité. Il est vrai que le langage syndical est fait de certains mots, de certains slogans, mais il est également vrai que les slogans hurlés à Turin sont autrement perçus à Aoste. Qui sont les patrons au Val d'Aoste? Les industriels de l'A.V.I.? Ou la FIAT? Ou le casino? Ou les participations

d'Etat? Ou le Président du gouvernement régional? Peut-être devons-nous les chercher à Rome? Ou parmi ce qui s'activent pour liquider la Cogne? Ou parmi ceux qui ont

tenté de faire échouer la répartition financière? Ou encore parmi ceux qui chercheront à boycotter l'utilisation correcte des richesses qu'elle apporte?

Les termes de la confrontation sont différents chez nous. Nous avons un statut dont les compétences doivent être développées. Le statut d'autonomie doit être modifié; de cela l'U.V. est convaincue; l'U.V.P. l'affirme; le P.C.I., le P.S.I., la monde culturelle s'en soucient... et alors, pourquoi le syndicat ne devrait-il pas s'en occuper? Cela aussi peut faire l'objet d'un conflit syndical et comporter tout autant d'avantages économiques pour les travailleurs. Unité syndicale et réalité ethnique posent donc le problème «politique» de la présence du S.A.V.T. qui ne réside pas seulement dans son idéologie, dans son programme d'unité syndicale, dans sa spécificité culturelle, mais plutôt dans ses capacités de proposition, dans son rayon d'action que nous pourrions appeler «d'autogestion politique», de façon que le Val d'Aoste recouvre un potentiel peut-être - mais seulement peut-être - perdu, d'économie différente.

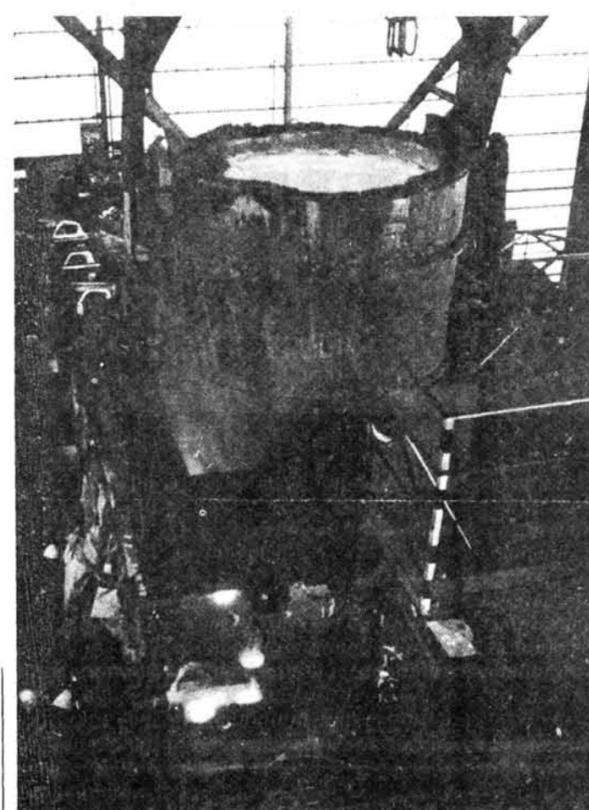
Dans cette recherche, on

ne peut renoncer à voir les contradictions des blocs opposés U.S.A. et U.R.S.S.; mais on ne peut pas non plus oublier le sens de certaines «nouvelles historiques».

La Pologne avec Solidarnosc n'est pas seulement l'image d'une exigence de socialisme différent du modèle

d'éviter que la crise de l'emploi n'engendre, dans le monde du travail, la méfiance, pas uniquement à l'égard du syndicat, mais aussi à l'égard des possibilités offertes par le Statut Spécial.

L'autogestion aujourd'hui, dans le domaine des propositions et des projets



## Terrorisme et luttes des ethnies

On se trouve, face à un phénomène complexe qui pousse ses racines dans le contexte social actuel, qui agit selon une logique politique et selon des objectifs qui sont - à leur façon - politiques.

En conséquence, la réponse doit nécessairement tenir compte de la nature, des causes et des origines de ce phénomène terroriste ainsi que de ses implications sociales, de façon qu'aux défaites militaires s'ajoute un affaiblissement fondamental de celui-ci, qui réduise les raisons du consentement et les occasions de recrutement. Les usines, les lieux de travail, comme toutes les autres institutions de la société civile, tout en subissant en effet les retombées politiques de l'action terroriste, sont aussi influencées par les choix qu'opèrent - directement ou indirectement - les organes de l'Etat, les parties sociales en matière de terrorisme.

La corruption des pouvoirs publics, les connivences et les agissements aux plus hauts niveaux institutionnels et politiques, la décadence morale et politique ne sont certainement pas pour aider à définir une

stratégie active à l'égard du terrorisme, tant sur le plan des garanties constitutionnelles et de la transformation démocratique de l'Etat que sur le plan économique et social.

Les résultats qui ont été atteints, non par les moyens spéciaux mis au point ces dernières années (fermo di polizia, perquisitions par blocs de bâtiments, utilisations extraordinaires des armes), mais grâce à l'efficacité croissante, à l'augmentation des effectifs des forces de police, confirme les thèses de ceux qui soutiennent que c'est justement sur cette efficacité qu'il faut miser, plutôt que de persister avec de nouvelles mesures législatives d'exception, inutiles contre le terrorisme et de plus, agents dangereux d'une culture autoritaire. A l'état de siège, aux tribunaux spéciaux, à la peine de mort, aux pouvoirs incontrôlés de la police, aux longues années d'incarcération préventive, il faut préférer un programme de réformes axé sur une plus grande démocratisation, une plus grande efficacité, une plus grande crédibilité de l'appareil de l'Etat et des lois dont il est appelé à se servir pour

prévenir et réprimer.

Sur le plan économique et social on ne peut s'appuyer sur le terrorisme pour s'opposer au changement, pour promouvoir la restauration de l'ancien ordre des choses. Les processus de restructuration et de reconversion productives, les injustices et les discriminations, les diversités et les marginalisations, la croissance du chômage qui frappe surtout les nouvelles générations, les rapports sociaux et de production ne peuvent être affrontés et résolus selon une logique autoritaire, en incriminant tout désir de changement, toute forme et force de contestation.

C'est dans cette direction que le Syndicat se doit de mener son action,

C'est sur ces principes que le S.A.V.T. - Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs - à plus forte raison représentant des travailleurs d'une communauté ethnique et linguistique minoritaire au sein de l'Etat Italien - appuiera sa ligne d'action contre le terrorisme et ses conséquences, puisque la limitation de la liberté et le retour à la barbarie de l'Etat, qui pour-

raient en dériver, entraîneraient automatiquement à la suppression de toute diversité, à l'incrimination MEME des revendications des peuples et des communautés minoritaires. Les exigences d'autonomie et de participation, les luttes démocratiques menées par

les peuples opprimés, la revendication de notre droit d'exister et partant de pouvoir effectivement exercer notre action, ne doivent pas pour autant être considérées comme des manifestations anormales, des facteurs de désagrégation qui doivent être combattus ou refusés, ne doivent pas - elles aussi - être résolues selon des critères autoritaires.

Un tel comportement, le refus systématique de dialogue engendrerait le découragement, la méfiance, la suspicion; placeraient des communautés entières face à des dilemmes ou à des choix déchirants.

Agissons tous ensemble, oeuvrons pour que ce choix ne soit pas réduit à cette tragique dichotomie: MOURIR EN TANT QUE PEUPLE OU RESISTER PAR TOUS LES MOYENS.

soviétique. Solidarnosc a été un exemple pour les travailleurs d'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie frappés par la cherté de la vie, mais plus que jamais conscientes aussi de leur identité nationale. Nous, nous croyons que l'unité ne peut être dissociée de l'égalité et ainsi, comme en Amérique Latine et dans le Tiers Monde, on lutte pour l'émancipation nationale (Nicaragua, Namibie, El Salvador), les tensions des réalistes ethniques ne sont pas moins importantes, ni moins justes, ni moins réelles.

Et l'on risque de les voir devenir aussi violentes et de payer ce choix difficile pour la lutte de libération nationale par l'incrimination de toute requête autonomiste réelle.

Le S.A.V.T. se doit d'avoir son propre rôle, de l'avoir au Val d'Aoste, en Italie, en Europe. Le S.A.V.T. se doit de faire sien le problème statutaire, c'est-à-dire qu'il est de son devoir d'empêcher que la gestion des nouvelles ressources financières n'étouffe, par une politique des subventions, les instances des travailleurs pour l'adoption d'un système de planification et de programme de développement.

Le S.A.V.T. se doit aussi

signifie l'autogestion demain, d'une part au moins de l'économie. L'unité syndicale aujourd'hui ne peut être uniquement un amplificateur des protestations contre la crise, mais plutôt un instrument de planification de l'avenir: que signifie, par exemple, la création d'une prison spéciale aux portes d'Aoste sans que nul ne s'en inquiète? Que signifie la valorisation, l'accroissement de l'influence du Casino qui ne se limite pas seulement au secteur touristique?

Que signifie aujourd'hui le silence coupable du Ministère des Participations d'Etat sur le TEXID? Pourquoi, encore, le silence au sujet du barrage du Nivolet? Ne nous attendons pas à des réponses de la part de Reagan, ou à un témoignage d'intérêt de la part de Lama, Carniti ou Benvenuto! N'attendons pas non plus les tintements de la sonnette que la Région a offerte à Pertini. Il y a des réponses que le S.A.V.T. peut et veut trouver par le biais de l'unité syndicale, afin d'affirmer pleinement le potentiel alternatif de notre Réalité Ethnique.